

C'est aujourd'hui que l'on bâtit la ville de demain

Le développement durable

Une exigence, une vigilance de tous les jours

Mesdemoiselles,
Mesdames,
Messieurs,



Liste du
MAYEUR



Certains pourraient penser que la volonté de Marche s'est focalisée sur l'emploi.

Ils se tromperaient car, avec l'équipe communale dirigeante, nous avons retissé la Commune de Marche ; le social, la mobilité, le culturel, l'enseignement la santé, les travaux, la propreté, etc., etc... se fondent en un alliage subtil qui change en permanence.

Aujourd'hui, une norme nous paraît essentielle : l'exigence du respect de l'environnement, du végétal, de la nature.

Sans aucun tapage médiatique, tous les membres du Collège ont fait un boulot formidable que je tiens à vous présenter synthétiquement. Bien au-delà des incantations politiciennes, nous avons agi localement :

Et nous vous l'expliquons

PAR CERTAINS DE NOS ACHATS :

MARLOIE : en face de la Vieille Cense, achat de la ferme Sepul avec les terrains à bâtir y attachés. Nous avons déclassé ces terrains en les faisant passer en zone de parc pour créer une plaine de jeux. Un fameux poumon pour Marloie ! Les bâtiments de la ferme abriteront la crèche de Marloie.



AYE : Achat de la propriété des Sœurs en face de l'église. La pérennité du Parc est assurée (+/- 3ha) La villa abritera une nouvelle crèche. Une plaine de jeux sera installée. Un plus pour l'environnement et le social.



AYE : Achat de la ferme Jamagne – Bâtiment situé le long de la N4 (le premier bâtiment situé sur la commune en venant de Namur) et 47 ha de terres agricoles libres d'occupation. Nous voulons avoir les moyens de favoriser les agriculteurs bios qui pratiquent la vente de leurs produits en circuit-court.

MARCHE : Achat de 2 petites maisons que nous devons raser pour agrandir le square où se trouvent la Chapelle Notre-Dame de Grâces et son magnifique oratoire. Il s'agit, par un aménagement de la pelouse et de la route, de mettre en valeur 2 terrains bâtis de notre passé et de reverdiriser le square.

FORET : Achat en 9 ans de 18 Ha de forêt. Tout le monde connaît la fonction écologique de la forêt qui constitue un véritable stock de carbone.

LE FOND DES VAULX - UNE RÉSERVE DOMANIALE :

Le Conseil communal, à notre initiative, vient de voter le principe de la création d'une réserve domaniale qui préservera à tout jamais cette réserve naturelle magnifique que constitue le Fond des Vaulx.



La Commune a mis à disposition du Département Nature et Forêt (DNF), pour une durée de 30 ans, 12 Ha de terrain.

L'ensemble du site, si la Région wallonne via le Ministre Collin, accepte la constitution de cette réserve domaniale, sera géré par le seul DNF.

Le géosite du Fond des Vaulx sera donc protégé de manière incontournable et par des professionnels.



ENSUITE PAR DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU RESPECT DE LA NATURE, À UNE NOURRITURE ÉQUILIBRÉE :

Les jardins partagés :

Dans toutes nos écoles communales, les élèves apprennent à cultiver des jardins partagés, à planter des arbres fruitiers.

À la propriété St-François, le jardin partagé communal rencontre le succès et le jardin partagé de la Maison de la Culture commence à être apprécié.



Le Rucher expérimental du Parc St-François suscite l'intérêt d'apprentis-apiculteurs.

VIASANO : Notre équipe va dans les écoles sensibiliser les élèves à l'équilibre alimentaire. Lors de certaines manifestations, notre équipe offre aux spectateurs une dégustation qui fait la part belle aux fruits et légumes

Panneaux solaires et thermiques : Encouragement par l'octroi de primes à l'isolation : toit – murs – sols – Double vitrage.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE FERME DE GARDER DES LIEUX DES RESPIRATION DANS LES ZONES LES PLUS AGGLOMÉRÉES ET DE PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DOUCE :

Le Football Club de On a fermé ses portes il y a déjà quelques années pendant lesquelles le terrain de foot et ses abords étaient retournés à l'état de jachère.

La Ville aurait pu y réaliser un magnifique lotissement. Nous avons multiplié les contacts avec les clubs sportifs en essayant de les convaincre de reprendre les installations. Pour finir, le Rugby s'y est installé, a restauré les vestiaires et entretient très correctement ce poumon vert du village d'On. Prochainement nous pourrions créer dans les abords, une petite plaine de jeux et y construire un agora space. Encore un cœur de village préservé de la boulimie des promoteurs.



Au Parc St François : cet écoquartier pour le social acquisitif mettra en valeur le parc et le plan d'eau central.

PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DOUCE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN :

Le TEC : Ligne 91 - Marche-en-Famenne en boucles

Nous avons obtenu du TEC des navettes de bus partant de la gare de Marloie desservant les centres de Marche, les zonings, centre culturel, clinique.



Une autre ligne – Ligne 92 – partant de la gare de Marloie vers Waha-Hollogne puis centre de Marche et Aye.

Enfin, nous rappelons la liaison Marche-Rochefort !

La Locomobile : en partenariat avec le CPAS, l'ALE... 0,30 € du km et 8 € de l'heure si accompagnement nécessaire.

Le Proxibus : Nous sommes une des rares communes de plus de 10.000 habitants à en posséder un.

Le transport des personnes ayant des difficultés de mobilité et/ou malades : nous contribuons financièrement à l'asbl Forum de la Mobilité de Durbuy.

Les vélos électriques : C'est parce que nous voulons que Marche devienne une ville du vélo électrique que nous allons créer un endroit où les marchois ou touristes pourront louer un vélo électrique. Des travaux seront adjugés pour aménager l'actuelle Maison du Tourisme.

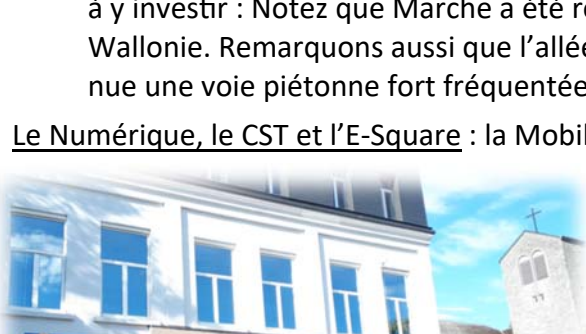
Le covoiturage : Nous pensons que la mobilité du futur sera donc électrique et partagée. C'est pour cette raison que nous pensons que l'immense parking créé par la RW à l'entrée de Marche, à proximité immédiate du pont, proche du Delhaize, convenait admirablement non seulement pour le parking des poids lourds mais pour y pratiquer le covoiturage... Hélas ! 3 fois hélas ! La RW et son bras armé, la SOFICO, se sont perdus dans leur propre dédale administratif. Mais, à force d'insistance, nous finirons par avoir gain de cause.

Le Pays de Famenne a été créé pour permettre aux 6 communes (Marche-Rochefort-Nassogne-Hotton-Somme-Leuze et Durbuy) de travailler en commun : ce qui a permis de commencer la liaisonnement des voies lentes.

Les voies lentes : Nous y avons beaucoup investi... beaucoup et nous allons continuer à y investir : Notez que Marche a été retenue dans les 10 villes cyclables de Wallonie. Remarquons aussi que l'allée centrale du Boulevard urbain est devenue une voie piétonne fort fréquentée.



Le Numérique, le CST et l'E-Square : la Mobilité pour nous n'est pas que physique. Nous estimons que la visioconférence, le télétravail ont un bel avenir et que le numérique permet d'être à plusieurs endroits en même temps. C'est pour cette raison qu'hier nous avons créé le Centre de Support Télématique et que nous créons le centre de créativité numérique : l'E-square, espace adossé au Master en Architecture des systèmes informatiques, au domaine St-François. On y trouvera un espace réservé au coworking, à un fablab, à un centre web-TV – Inauguration en septembre 2018.



LE GEOPARK : Le retour à la Nature n'est pas que du végétal...

Le Géopark Famenne-Ardenne, le premier en Belgique, a été reconnu par l'Unesco dont les experts ont été séduits par la géobiologie qui, sur le territoire des 8 communes, y a façonné beaucoup de grottes.

À Marche, la grotte du Trotti aux Fosses a séduit les experts. Cette labellisation doit STIMULER une gestion durable dans notre région.

EN CONCLUSION :

Si vous avez eu la patience de nous lire, vous avez constaté que nous, l'écologie est une préoccupation quotidienne.

Et nous sommes prêts à une participation citoyenne accrue pour lui donner encore plus de relief.

NB : Le Collège vient de décider de l'entretien du balisage de 21 randonnées (18 pédestres et 3 VTT) reconnues par le CGT

Très cordialement.

Votre Bourgmestre

André BOUCHAT

Retrouvez-nous sur  Le cdh de Marche-en-Famenne

et sur notre site www.lecdh-marche.be